



COMMUNE DE LOGONNA-DAOULAS

FICHE DE DEMANDE DE PRET DE MATERIEL COMMUNAL

Date de la demande	
Dénomination et lieu de la manifestation	
Bénéficiaire	
Nom/Prénom du représentant	
Adresse	
N° de téléphones fixe et portable	
Adresse mail	
Date(s) de prêt souhaitée(s)	Départ
	Retour
Signature	

DEMANDE

Désignation	Nombre	Quantité demandée	Quantité disponible Réservé Mairie
Table bois pliante - 220 cm*80 cm (en rack de 10)	20		
Scène mobile (Longueur :7,15 m, Largeur : 2,3 m, Hauteur : 3,2 m, surface ouverte 22 m ² , permis BE nécessaire) gratuit pour les associations logonnaise, hors Logonna : 300€/weekend	1		
Banc bois fixe - 220 cm*22 cm	40		
Bloc béton pour Barnums (environ 250kg)	6		
Sono mobile	1		

Désignation	Nombre	Quantité demandée	Quantité disponible Réservé Mairie
Barrière de circulation L : 2,5m H : 1,1 m	18		
Buvette (en caisse) 4 m * 4 m	2		
Coffret chantier (multiprise) : 4 prises : 230V 2 prises tri 32A	1		
Barnums 6m*4m avec cotés (en caisse)	1		
Panneaux de voirie temporaire (Parking, route barrée, déviation)	Sur demande		
Poubelles vertes	2		
Poubelles jaunes	2		

Rappel du règlement : Cette fiche, dûment signée, doit être déposée à l'accueil de la mairie ou adressée à mairie@logonna-daoulas.bzh au plus tard 3 semaines avant la manifestation.

Sous réserve de disponibilité effective de ce matériel, un double de la fiche signée par le représentant de la commune, valant acceptation du prêt, sera remis au demandeur dans un délai de 8 jours.

REONSE MAIRIE

Date de réception de la demande			
Règlement d'utilisation accepté	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non
Attestation d'assurance fournie	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non
Réponse	<input type="checkbox"/> accord	<input type="checkbox"/> accord partiel	<input type="checkbox"/> refus
Motif			
Prêt à titre payant : 300€ scène	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non
Date d'envoi réponse au bénéficiaire			

Rappel du règlement : Le matériel sera retiré, sur rendez-vous de préférence à 8h00 ou à 13h00, avec le responsable (02 98 20 60 98 ou 06 89 34 19 68 ou mairie@logonna-daoulas.bzh), aux ateliers municipaux du Créquin, à l'aide de véhicules adaptés.